



Prélèvement d'honoraires sur dépôt de garantie en location

Par **fernandes_old**, le **30/11/2007** à **22:58**

Le mandataire agent immobilier est-il autorisé à prendre des honoraires sur le dépôt de garantie qu'il a reçu à l'intention du propriétaire?
Merci de votre réponse.